

PICHON : Le redressement judiciaire prononcé.

Le tribunal de commerce de Rennes a placé l'entreprise PICHON SAS en redressement judiciaire le 07 novembre 2018. Une période d'observation de 6 mois renouvelable a été annoncée durant laquelle l'entreprise finistérienne espère trouver un repreneur. L'entité GiLiBERT Industries, rachetée par la marque en 2015, est quant à elle, placée en liquidation judiciaire avec une cessation d'activité immédiate.

Construction d'une nouvelle usine, achat d'une nouvelle entité.

Forte d'une croissance importante, la société PICHON avait investi, en 2015, dans la construction d'un nouvel outil de production de 22 000 m² en bordure de la RN12, à Landivisiau.

Egalement, l'entreprise bretonne avait engagé, depuis 2015, un projet de diversification avec le rachat du fabricant de remorques et d'épandeurs à fumier GiLiBERT Industries.

La combinaison de ces facteurs explique en partie les difficultés financières rencontrées par le groupe aujourd'hui.

Une notoriété approuvée, un carnet de commandes bien rempli.

Cette situation est d'autant plus regrettable puisque les ventes sont en constante progression depuis 2 ans. L'entreprise bretonne est présente sur le marché du matériel agricole depuis 1970. Aujourd'hui n°1 de l'épandage en France et acteur majeur à l'international, PICHON bénéficie d'une image de marque solide.

Poursuite d'activité et recherche d'un repreneur.

L'objectif est de poursuivre l'activité dans les meilleures conditions tout en cherchant un repreneur qui pourra rapidement assurer la continuité de la marque. Pendant cette période, l'administrateur judiciaire désigné apportera son soutien à la recherche de repreneurs.



© Willy Berré

À propos :

PICHON est une entreprise Finistérienne forte de 48 ans d'expérience dans la construction de machinisme agricole. Leader français sur le marché de la tonne à lisier, la société commercialise depuis 2011 une gamme d'épandeurs à fumier. La société propose une large palette d'outils pour les travaux d'épandage solides et liquides. Sa marque de fabrique est sans nul doute la robustesse de ses produits, notamment grâce au procédé de galvanisation.

Depuis 2018, PICHON a cédé la fabrication de ses chargeuses articulées à la société MECALAC. Elle garde cependant l'exclusivité quant à la commercialisation de ce produit dans le secteur agricole.